

Description de la dotation – Jeu-concours « ADO EUROPA-PARK SEJOUR »

Organisé sur l'antenne de la radio ADO du samedi 23 mai au vendredi 29 mai 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « ADO EUROPA-PARK SEJOUR », un lot est mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 séjour de deux jours pour 4 personnes comprenant : 1 nuitée dans un hôtel de 4 étoiles d'Europa-Park Resort avec petit-déjeuner buffet, 1 jour d'accès à Europa-Park et 1 jour d'accès à Rulantica, d'une valeur unitaire indicative de 906 € TTC.

Le séjour est valable un an à partir de l'émission du bon séjour par Europa-Park Resort (hors août et octobre ainsi qu'en fonction de la disponibilité hôtelière).

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Europa-Park contactera par e-mail chaque gagnant afin de lui transmettre le bon séjour.

Modalités de participation

Les auditeurs souhaitant participer au jeu-concours devront s'inscrire en envoyant par SMS le mot « **ADO** » au 7 14 15 (2x75cents+ prix SMS).

Après prise en compte du SMS de participation, par retour d'SMS, la Radio demandera aux participants de renseigner les informations suivantes : prénom, nom, code postal, date de naissance, email et âge. Ces informations seront communiquées par SMS (7 14 15).

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

La participation n'est valide qu'à la réception d'un SMS en retour, accusant réception et prenant en compte le SMS d'inscription.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio ADO, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ado.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.